

AGENCE PANAFRICAINNE  
DE LA GRANDE MURAILLE VERTE  
**APGMV**



PAN-AFRICAN AGENCY  
OF THE GREAT GREEN WALL  
**PAGGW**

الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

---

**2<sup>ème</sup> REUNION MINISTERIELLE DE VALIDATION DU PLAN  
D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUE DE LA COMMISSION  
CLIMAT POUR LA REGION DU SAHEL**

NIAMEY 03 OCTOBRE 2018

---



**RAPPORT DE MISSION**

## I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le 03 Octobre 2018 s'est tenue à Niamey, République du Niger, la deuxième Réunion ministérielle des Pays membres de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CC-RS) sur le processus d'opérationnalisation du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS). Cette rencontre ministérielle a été précédée les 1<sup>er</sup> et 02 octobre 2018 au Palais de Congrès de Niamey de la réunion du Groupe de Travail Conjoint (GTC) des pays membres de la CC-RS pour la validation du PIC-RS pour la période 2018-2030.

Décidée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du premier *Sommet Africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale* tenu le 16 novembre 2016 à Marrakech, en marge de la COP 22, la CC-RS, présidée par le Niger est l'une des trois (3) Commissions Climat en Afrique qui affirme ainsi sa volonté « de prendre en main son destin, de parler d'une seule voix et d'unir ses forces pour lutter contre le dérèglement climatique et renforcer sa résilience ».

L'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) était représentée à cette importante rencontre par **M. Amadou Mamane BAKO**, Directeur Administratif et Financier et de **M. Marcelin SANOU**, Chef de service Planification Suivi Evaluation, Gestion de l'Information.

Le présent Rapport dresse la synthèse des travaux du segment des experts (1<sup>er</sup> et 02 octobre 2018) et donne les principales conclusions et recommandations issues de la session ministérielle tenue le 03 octobre 2018.

## II. SEGMENT EXPERTS : 3<sup>ÈME</sup> RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT (GTC) DE LA CC-RS

### 2.1 Objectif de la réunion

L'objectif principal de cette réunion préparatoire à la rencontre ministérielle du **03 Octobre 2018**, était d'examiner et valider les documents techniques soumis à l'appréciation de la Commission dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS) pour la période 2018-2030. Il s'agit :

- du PIC-RS (2018-2030) et de son résumé exécutif ;
- du Plan de suivi évaluation pour la mise en œuvre du PIC-RS ;
- du Programme Régional Prioritaire 2018-2020 du PIC-RS.

### 2.2 Participants

Les délégués des Etats membres, les représentants des organisations sous régionales et régionales et les partenaires techniques et financiers ci-après étaient présents :

- les délégués des pays membres de la CC-RS: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Conakry, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Soudan, Sénégal et Tchad.
- la représentante de la Commission Climat du Bassin du Congo ;
- le Représentant du Gabon pays coordonnateur du CAHOSCC ;
- les représentants du Maroc en tant que pays partenaire fondateur des trois (3) commissions ;
- les représentants des partenaires techniques et financiers, organisations régionales et sous régionales suivants: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Union Européenne (UE), Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Autorité du Bassin du Niger (ABN), Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), Autorité du Bassin du Liptako Gourma (ALG), Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMG), Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), CILSS/AGRHYMET, Commission du Bassin du Lac Tchad, (CBLT), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Africaine pour le Développement (BAD).
- les représentants des institutions nationales du pays hôte étaient également au rendez-vous : (Ministères en charge de l'Environnement, de la Santé, de l'Hydraulique, du Plan et celui des Transports), les ONG et les Associations œuvrant dans le domaine du changement climatique.

Etaient absents : l'Erythrée, l'Ethiopie et le Cap-Vert.

### 2.3 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, **SEM Almoustapha GARBA**.

Dans son allocution, il a insisté sur l'importance de l'initiative prise par les dix-sept (17) chefs d'Etats de la région Sahel pour la mobilisation des ressources nécessaires

au financement du PIC-RS afin de mener un combat commun pour l'atténuation des effets néfastes du Changement Climatique qui sont déjà perceptibles dans tous les secteurs socio-économiques tant au niveau national que régional.

Il a insisté sur l'importance des résultats qui seront issus de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation du PIC-RS. Cette rencontre, constitue une occasion permettant de mieux sensibiliser, informer et mobiliser toutes les parties prenantes sur les enjeux du PIC-RS.



*Photo1 : Participants au Groupe de Travail Conjoint des Experts*

## **2.4 Déroulement des travaux du GTC :**

Après la présentation des participants et l'adoption de l'agenda, un bureau de séance a été mis en place.

Il est composé de :

- MM. ISSIFI Boureima, Président du Groupe de Travail Conjoint, (Niger) ;
- CHRISTOPHE Bring, Vice-Président du Groupe Technique Conjoint (Cameroun) ;
- MAHAMAT Hassane Idriss, 1<sup>er</sup> Rapporteur, (Tchad) ;
- JALLOW Alfa A.K 2<sup>ème</sup> Rapporteur, (Gambie) ;
- SANI Mahazou 3<sup>ème</sup> Rapporteur, (Niger) ;
- KAMAYE Maâzou, Facilitateur, (Niger).

### **2.4.1 Présentation des documents de travail:**

Les documents ci-après ont fait l'objet de présentation à l'assistance par l'équipe de consultants recrutés dans ce cadre.

Il s'agit :

1. du cadre Logique du PIC-RS ;
2. du plan de Suivi-Evaluation;
3. de la stratégie de Mobilisation des Ressources et de Plaidoyer ;
4. de la méthodologie d'évaluation des coûts du PRP et PIC-RS ;

- 5. des Programmes et Sous Programmes par composante ;
- 5. du résumé exécutif du PIC-RS.

Dans leurs exposés, les consultants ont souligné les enjeux et défis majeurs auxquels sont confrontés les pays de la Région du Sahel face au changement climatique. D'où la nécessité d'agir à travers des mesures concrètes et urgentes ci-après : i) créer les conditions d'une résilience des populations et des écosystèmes sahéliens ; ii) améliorer la gouvernance environnementale ; iii) assurer la transition vers l'économie verte ; iv) assurer une bonne transition démographique et sa transformation rapide en dividende démographique ; v) préserver l'environnement.

Le PIC-RS est un Plan stratégique d'Investissement à long terme pour la Région du Sahel pour trouver des réponses appropriées aux défis du changement climatique. Il vise à soutenir et à promouvoir la coopération régionale et internationale en vue d'une d'action climatique plus forte de toutes les parties prenantes. Il porte sur la période 2018-2030 et se subdivise en trois (3) documents programmatiques qui sont:

- Le Programme Régional Prioritaire PRP 2018-2020 ;
- Le Programme Quinquennal 1 (PQ1) 2021-2025 ;
- Le Programme Quinquennal 2 (PQ2) 2026-2030.

Le PIC-RS est décliné en quinze (15) axes stratégiques, trente-deux (32) programmes, soixante-treize (73) sous-programmes et seize (16) résultats stratégiques.

La structuration du PIC-RS correspond à six (6) composantes : i) une composante « Environnement » ; ii) une composante « ressources en eau » ; iii) une composante « agropastorale » ; iv) une composante « Energie et efficacité énergétique » ;v) une composante « communication et plaidoyer » ; et vi) une composante « Actions transversales ».

Le PIC-RS est assorti d'un plan de suivi-évaluation et d'une stratégie de mobilisation des ressources et de plaidoyer.

Au terme des présentations de ces différents documents, les experts du GTC et les représentants des différentes institutions ont formulé leurs observations et amendements.



Photo 2 : Plénière de la réunion du GTC

## 2.5. Conclusions et Recommandations

Après deux (02) jours de travaux, la réunion a examiné l'ensemble des documents qui lui ont été soumis et formulé les observations et recommandations suivantes :

#### **A l'endroit des pays membres :**

- renforcer la mobilisation des ressources endogènes en appui à la mise en œuvre du PIC-RS ;
- identifier des personnalités pour servir d'ambassadeurs pour le plaidoyer du financement du PIC-RS;
- mettre en place un comité régional restreint composé de Ministres en appui à la République du Niger pour le plaidoyer ;
- mettre en place un site Web et un logo pour la visibilité de la commission de la région du Sahel.
- formuler un 1er Programme Régional Structurant composés de projets phares couvrant les 5 composantes du PIC-RC.
- prendre en compte les plans d'investissement des institutions régionales et sous régionales.

#### **A l'endroit du Niger, Coordonnateur de la Commission Climat pour la Région du Sahel :**

Considérant la nécessité de l'endossement du PIC-RS par la Conférence des Chefs d'Etat de la commission, prévue le 04 novembre 2018 à Niamey ;

Considérant la nécessité de l'endossement du PIC-RS par l'Assemblée ordinaire de l'Union Africaine de janvier 2019 ;

Considérant la nécessité d'un plaidoyer pour la mobilisation des financements ;

Le GTC a fait la recommandation suivante :

- examiner l'opportunité du report de la Table Ronde pour le financement du PIC-RS programmée le 05 Novembre 2018 à Niamey.

#### **A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers**

- accompagner la commission dans le cadre du processus de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PIC-RS, notamment le PRP 2018-2020.

### **III. SESSION MINISTERIELLE**

La session ministérielle s'est tenue le 03 Octobre 2018 au Palais des congrès de Niamey sous la présidence de **SEM. Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable du Niger.

Au cours de la Cérémonie d'ouverture les allocutions suivantes ont été prononcées :

- le mot de **SE. Mme Arlette NONAULT-SOUDAN**, Ministre de l'Environnement du Congo, Présidente de la Commission Climat pour le Bassin du Congo ;
- le mot de **M. Nouridine K. DIA**, Représentant résident de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Niger ;
- le discours d'ouverture de **SEM. Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable du Niger, Président de la Commission Climatique pour la Région du Sahel.

### 3.1. Participants à la Session

Étaient présents à cette deuxième Réunion ministérielle, les Ministres Africains en charge de l'Environnement de la Région Sahel ainsi que la Ministre de l'Environnement du Congo, présidente de la Commission Climat pour le Bassin du Congo, les hauts Responsables des organisations sous régionales et régionales et les représentants des institutions financières et techniques.

La séance a été présidée par SEM. **Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable du Niger, pays hôte de la conférence.

### 3.2 Déroulement des travaux

Le mandat assigné à cette 2<sup>ème</sup> rencontre ministérielle est la validation du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS) examiné par le GTC les 1<sup>er</sup> et 02 octobre 2018.

Après la présentation du cadre de la réunion par le Président de la Commission, SEM. **Almoustapha GARBA**, les rapporteurs du GTC ont présenté les synthèses des travaux et recommandations issues de leur réunion.

Après les différents échanges et discussions, les ministres, les représentants des institutions sous régionales et régionales ainsi que les partenaires techniques et financiers présents ont formulé des observations.

Ces observations ont porté notamment sur :

- la nécessité de privilégier les projets régionaux structurants et bancables. La prise en compte des programmes et projets en cours d'exécution dans chaque pays;
- l'amélioration de la gouvernance des fonds environnementaux africains et leur gestion dans la transparence ;
- la nécessité de la création d'une fiscalité environnementale ;
- le renforcement de capacités du Centre international sur l'adaptation de l'agriculture en Afrique ;
- la révision de la feuille de route de tout le processus de la Commission Climat pour la Région du Sahel y compris le report de la Table ronde ;
- le renforcement des services d'information climatique et de recherche scientifique ;
- la prise en compte de la problématique de la gestion des déchets solides et liquides.

### 3.3 Recommandations générales et Conclusions

Les Ministres recommandent au Niger qui assure la présidence de la Commission, d'examiner l'opportunité du report de la Table Ronde sur le financement du PIC-RS afin de permettre son endossement préalable par la Conférence des Chefs d'Etat de la CC-RS, et l'Assemblée Ordinaire de l'Union Africaine.

Par ailleurs, les Ministres ont exprimé la nécessité de veiller à la mise en place d'une gouvernance basée sur le principe de subsidiarité et de responsabilité pour un meilleur fonctionnement de la Commission et du PIC-RS.

Au terme de ses travaux la réunion a validé le Rapport du GTC sous réserve de la prise en compte des différentes observations formulées.

Aussi, le Burkina Faso, le Mali et le Royaume du Maroc ont exprimé leur disponibilité à accompagner le Niger dans les missions de plaidoyer.

#### **IV. AUTRES ACTIVITES DE DE LA DÉLÉGATION DE L'APGMV**

En marge de la rencontre ministérielle du PIC-RS, la délégation de l'APGMV a eu des échanges avec les Ministres du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Elle a également effectué des entretiens avec des partenaires Techniques et financiers.



Photo 3 : la délégation de l'APGMV avec les Ministres du Mali et du Niger

##### **4.1 BAD/FAO**

La délégation de l'APGMV a eu des échanges avec M. Laouali GARBA Coordonnateur, Agriculture Intelligente face au Climat, Département Agriculture et Agro-Industrie de la BAD et Mme Nora Berrahmouni de la FAO. Ces échanges ont porté sur les possibilités de mettre en place un Projet Régional Structurant (PRS) dans certains pays membres de la Grande Muraille Verte. Ce PRS conjoint, à plusieurs composantes, sera mis en œuvre par la BAD, la FAO, l'APGMV et le CILSS.

La BAD envisage d'effectuer une mission de travail au siège de l'APGMV à Nouakchott en début Novembre 2018 pour approfondir les modalités de cette collaboration.



Photo 4 : la délégation de l'AGMV avec M. Laouali GARBA de la BAD

#### **4.2 Cabinet du Président de la République du Niger, Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, Ministère du Plan**

L'objectif de ces rencontres dans ces différentes structures était le suivi du dossier de paiement des arriérées des contributions statutaires du Niger. Le dossier a été traité par le Ministère de l'Environnement et soumis au Ministère des Finances. Le Directeur des Ressources Financières du Ministère de l'Environnement, le Directeur Général du Plan et de la Prospective et le Chef de Cabinet de la Direction du Cabinet de Présidence de la République ont pris l'engagement de suivre l'évolution du dossier.

#### **4.3. Agence Nationale de la Grande Muraille Verte du Niger**

Les entretiens ont porté sur la consolidation des acquis du projet FACI qui constitue une expérience réussie. Une évaluation de la mise en œuvre et la formulation d'un Projet à l'échelle nationale devrait être envisagé.

La délégation a effectué une visite au centre **AGRHYMET**. Le chef de service Suivi Evaluation ainsi que le chargé du SIG du projet MESA , principaux interlocuteurs du Chef de service Planification Suivi Évaluation, étaient tous en déplacement.

## **V. CONCLUSION**

La délégation de l'APGMV a participé activement à la deuxième Réunion ministérielle du PIC-RS.

Elle a surtout insisté au niveau des deux segments sur la nécessité d'intégrer les Plans d'Investissement de l'APGMV et d'autres Institutions sous régionales dans le Document du PIC-RS.

Les rencontres bilatérales avec les diverses institutions ont permis de rappeler les engagements de certains partenaires et de discuter d'autres perspectives.